

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ARCT/...../F/2019 RELATIF A LA FOURNITURE DE SEPT (07) CLIMATISEURS ET LEUR INSTALLATION A L'ARCT.

Date de publication : le 09./09.../2019

Date d'ouverture : le 04./10./2019

Objet

1. L'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications «ARCT» invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres de prix TVAC sous pli fermé, pour la fourniture de sept (07) climatiseurs et leur installation.

Financement du marché

2. Le marché est financé sur le Budget Général de l'Etat, Subsidés accordés à l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications «ARCT», exercice 2019/2020.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Le Marché est constitué d'un (1) seul lot.
5. Le délai d'exécution de la commande est de quinze (15) jours ouvrables à partir de la date de réception de la lettre de notification et d'un bon de commande.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacités énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

Les offres doivent renseigner sur les éléments suivants :

- a) Un Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ;
- b) Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par l'OBR et en cours de validité ;
- c) Une adresse physique (siège) et des contacts téléphoniques ;
- d) Une garantie et un service après-vente pour les matériels fournis pour une durée d'une année (1 an).